



**PROCES VERBAL**

**COMITÉ DIRECTEUR**

Vendredi 26 juin 2020

VISIOCONFÉRENCE

# SOMMAIRE

## Table des matières

1. Approbation du PV de la réunion du Comité Directeur du 2 mai 2020. ....	4
2. Technique .....	4
a. COL 2020/2021 .....	4
b. Fiches actions 2020/2021 .....	4
3. Finance .....	4
a. Compte de résultat .....	4
b. Budget prévisionnel .....	5
c. Plan de soutien régional .....	5

## MEMBRES PRÉSENTS

ABECASSIS Mélanie	Membre
CHEVALIER Jean-Marc	Trésorier
HAUSSER Joseph	Vice-Président
KONIECZNY Stéphane	DTRG
LAURANT Olivier	Membre
LECLERC Jacques	Membre
LECOMTE Marie	RTR GAC
LICHTLÉ Agnès	RTR GR
MATHIS Serge	Vice-Président
SALAUN Evelyne	Vice-Présidente
SPINNER Annie	Présidente
SUAREZ Chantal	RTR GAF
VINCENT Cyrille	RTR GAM
WADEL Claude	Secrétaire

## MEMBRES EXCUSÉS

BRUNET Marie-José	Membre
CHERRIER Mélanie	Vice-Présidente
CRANCE Magali	RTR TMG
DECLERCQ Johann	Membre
EHRMANN Yves	Vice-Président
FERANDEL Elric	Membre
JEANTY Christophe	Vice-Président
HEYMER Véronique	Membre
JULLOT Marc-Antoine	RTR TR-TU
LANCE Géraldine	Membre
LOUGHIN Dominique	Médecin
LSURGER Sophie	Membre
NEU FABER Sophie	Membre
NOBLET Damien	Vice-Président
OLLIVIER Stéphanie	Membre
PICCIRILLI Nadège	RTR GPT
PIERQUIN Claudine	Membre

## INVITÉS

LORO Stevy	Directeur général
MEYER Gaël	CTS

**LE QUORUM N'ETANT PAS ATTEINT, LES MEMBRES DU COMITE DIRECTEUR PRESENTS NE POURRONT PAS PROCEDER A UN VOTE.**

**1. Approbation du PV de la réunion du Comité Directeur du 2 mai 2020.**

La Présidente propose aux voix le projet du PV du 2 mai 2020, les membres du comité directeur présents l'approuvent à l'unanimité des membres présents.

**2. Technique**

a. COL 2020/2021

Précision du code couleur du choix des lieux de compétition : Les cases en jaune concernent les clubs prioritaires qui n'ont pas pu organiser une compétition lors de la saison 2019/2020.

Les compétitions attribuées lors de l'année N-2 ont été étudiées et il a également été pris en compte la capacité d'accueil des différentes salles.

Pour la saison 2020/2021, les compétitions régionales sont réparties de la façon suivante :

- ❖ 4 compétitions régionales sur le territoire de la Champagne-Ardenne
- ❖ 5 compétitions régionales sur le territoire de l'Alsace
- ❖ 5 compétitions régionales sur le territoire de la Lorraine

A noter qu'il n'y avait pas de candidat pour quelques compétitions.

La charte d'engagement devra être retournée le plus vite possible et un courrier d'accord de la ville devra être retournée 3 mois avant la date de la compétition.

b. Fiches actions 2020/2021

Il est rappelé brièvement le travail demandé aux différentes commissions et comités techniques. Le document ayant été envoyé 15 jours avant la réunion de Comité Directeur, celui-ci n'est pas réétudié dans son ensemble.

Il est mis en avant des difficultés pour définir un budget réel par rapport à un manque de données concrètes.

**3. Finance**

a. Compte de résultat

Il est présenté une première ébauche du compte de résultat arrêté au 15 avril 2020. Celui-ci présente un déficit de – 59 853,42 €.

L'expert-comptable a procédé à la proratisation de toutes les charges et produits.

Il est présenté un second compte de résultat arrêté au 31 août 2020. Celui-ci présenterait un déficit potentiel de – 3 416,84 €. Ce déficit est susceptible de s'alourdir légèrement avec quelques dépenses non prévues ou qui n'ont pu être encore identifiées.

En précision, ce compte de résultat présente des charges importantes non programmées, tels que les ruptures conventionnelles ainsi que la prise en charge totale des formateurs coach gym santé.

Ce travail a été réalisé afin de pouvoir procéder à la construction du budget prévisionnel 2020/2021.

Enfin, il est compliqué d'évaluer l'impact des différentes mesures votées en début de saison du fait de l'arrêt de la saison sportive à la suite de la crise sanitaire.

#### b. Budget prévisionnel

La construction du budget prévisionnel a été réalisée en partant du principe que le Comité Régional n'observerait pas de baisse de licenciés lors de la saison 2020/2021. Aussi, les politiques des commissions et comités techniques ont été intégralement insérées dans ce budget.

Dans cette première version, le budget n'est pas en mesure d'être équilibré et présente un déficit de - 69 244,42 €.

La difficulté d'équilibrer ce budget s'explique du fait que le Comité Régional avait ciblé sur une augmentation de 2% de licencié lors de la saison 2019/2020, or nous avons subi une baisse de licenciés de -2%. Quelques subventions sont également arrivées à échéance et viennent donc légèrement diminuer les produits du Comité Régional. Enfin, au-delà des politiques des commissions et des comités techniques, le Comité Régional va aussi devoir investir 17 000 euros dans du matériel pour assurer le bon déroulement des compétitions.

A noter que l'ensemble des politiques des commissions et comités techniques ont été ventilées dans les différents comptes du budget prévisionnel.

Une seconde version (V2) du budget est présentée avec une diminution de -31% des politiques des commissions et comités techniques.

Une dernière version (V3) du budget est présentée avec une diminution de -35% des politiques des commissions et comités techniques.

*Jean-Marc CHEVALIER* précise qu'au regard des circonstances et des différentes incertitudes il faudra probablement proposer un budget rectificatif en milieu de saison sportive.

Un groupe de travail va se constituer afin de définir la priorisation des actions proposées par les commissions et comités techniques dans le but d'être en mesure de proposer un budget équilibré. Les actions retenues devront s'insérer dans les priorités et l'intérêt du Comité Régional.

*Serge MATHIS* indique qu'il serait judicieux que les propositions des Comités techniques et des Commissions puissent leur être retournées, en leur demandant de prioriser les actions que chacun pensait pouvoir mener, et en leur faisant remarquer que toutes les actions, telles que proposées, ne pourraient être réalisées, du fait du budget, et qu'il y avait donc lieu, pour certaines, d'être reportées ou annulées, ou encore réduites si besoin.

Il est demandé de présenter un budget avec une meilleure lisibilité sur certains comptes.

#### c. Plan de soutien régional

Les membres du Comité Directeur échangent sur le type d'aide que le Comité Régional de Gymnastique du Grand Est pourrait apporter pour accompagner les clubs lors de la nouvelle saison sportive. Plusieurs propositions émergentes sont énoncées :

- ❖ Gratuité de l'affiliation avec reversement de 120 euros aux clubs affiliés
- ❖ Réduction sur les licences non compétitives de 0,50€ ou 1€
- ❖ Réduction d'un pourcentage non défini sur la tarification des formations

*Cyrille VINCENT* rappelle un extrait du plan de relance de la FFG adressé à tous les clubs ainsi qu'à toutes les collectivités territoriales précisant que les Comités Régionaux ont retenu le fait de stabiliser les cotisations régionales et les Comités Départementaux ont été incités à en faire de même.

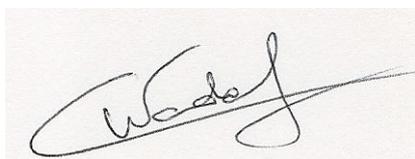
*Olivier LAURANT* interpelle les membres du Comité Directeur concernant les gymnastes avec une licence compétitive qui n'ont participé à aucune compétition lors de la saison 2019/2020. Il est proposé que les gymnastes concernés soient référencés en tant que licence non-compétitive et que la facturation des licences soit mise à jour en conséquence.

*Annie SPINNER* indique qu'une étude sera réalisée pour estimer le coût que cela représente afin qu'une décision soit prise lors du prochain Comité Directeur.

La Présidente propose de voter une politique de soutien régional lors d'un Comité Directeur Extraordinaire qui aura lieu le lundi 6 juillet 2020 en visioconférence.

Fin de la réunion : 20h45

Le Secrétaire,



**Claude WADEL**

La Présidente,



**Annie SPINNER**